



OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES

Beaufort-Orbagna et Bletterans

Chronique d'une résidence étudiante dans le Jura
Master 2 URBAXP - École d'urbanisme de Paris 2023 / 2024

— Édition du CAUE du Jura

AVANT PROPOS

La présente publication a pour objet de présenter la résidence étudiante organisée par le CAUE du Jura en novembre et décembre 2023 qui a accueilli les étudiants Master 2 URBA XP de l'école d'Urbanisme de Paris.

Cet atelier a donné lieu à une restitution orale devant un jury regroupant tous les partenaires ainsi que les communes associées à cette recherche : Beaufort-Orbagna et Bletterans.

Cet ouvrage synthétise les réflexions et les propositions des étudiants. Il présente leur démarche de projet en se basant sur une sélection de leurs documents et de leurs images illustrant leur semaine d'immersion.

SOMMAIRE

4 LE CONTEXTE DE LA COMMANDE

5 L'ÉQUIPE PROJET

LES PARTENAIRES

- 6 S. AUBERTIN, conseiller architecture DRAC BFC
- 7 N. FOURRIER, directeur DDT du Jura
- 7 C. JARTIER, responsable du service aménagement et développement économique du Pays lédonien

BEAUFORT-ORBAGNA

- 9 E. KLINGUER, maire de Beaufort-Orbagna
- 10 Portrait de Beaufort-Orbagna
- 11 Rappel de la commande
- 12 Découvrir Beaufort-Orbagna
- 15 Les enjeux
- 16 Les axes de réflexion
- 18 Les "cours de maisons vigneronnes"
- 20 Un nouveau quartier sénior
- 22 Beaufort-Orbagna: à pied, à vélo ou à cheval ?
- 26 Habiter un parc
- 28 Réinventer le centre-bourg
- 29 Synthèse et conclusion

BLETTERANS

31	S. LAMBERGER, maire de Bletterans
32	Portrait de Bletterans
33	Rappel de la commande
34	Découvrir Bletterans
36	Découvrir le site
37	Les enjeux
38	Les premiers thèmes de réflexion
39	Des alternatives de fonctions et d'occupations
40	Des idées de projets
41	Éléments de contexte
42	Un tiers-site / Un site entre sociabilité et activités économiques
44	Un pôle communautaire comme nouvelle entrée de ville
46	Une paroi urbaine rythmée, entre ouvertures et fermetures
48	Une vitrine de savoir-faire artisanal
50	Seille-verte, un village d'entreprises à Bletterans
52	Un savoir-faire local en entrée de ville / Le tiers-site
54	La Seille, nouvelle colonne vertébrale de Bletterans
56	Valoriser les références pour rythmer la Seille
58	Synthèse et conclusion

59 LA CONCLUSION DE L'ATELIER

60 REMERCIEMENTS ET CRÉDITS

LE CONTEXTE DE LA COMMANDE

Dans un département dépourvu d'école d'enseignement supérieur dans le domaine de l'aménagement, le CAUE du Jura est un des acteurs de l'ingénierie locale et participe à différents réseaux avec les autres acteurs de l'aménagement. L'objectivité, le désintéret et l'innovation caractérisent son approche et l'accompagnement qu'il assure auprès des collectivités et des particuliers.

Face aux nouveaux enjeux de l'aménagement, le CAUE du Jura a choisi de sensibiliser les acteurs en révélant leur complexité. Il organise des événements sous différentes formes (rencontres annuelles des territoires, échanges, jury de palmarès, etc.) en mêlant les différents regards dans l'objectif de capitaliser la réflexion et de constituer un référentiel.

Accueillir des étudiants dans le département du Jura participe des missions de base du CAUE à différents titres. L'approche d'un territoire par des étudiants apporte un "regard neuf" et multiple de par leurs formations initiales diverses et leurs échanges.

La semaine d'immersion permet de dégager un diagnostic sensible et technique détaché du passif historique. Par ailleurs, ils apportent un référentiel nouveau et une approche nouvelle.

Enfin, leurs productions peuvent se dégager des contraintes locales pour être innovantes, prospectives et à long terme.

Réfléchir à la reconquête du foncier et à l'intensification de centres-bourgs en s'appuyant sur les qualités des sites est une problématique contemporaine prégnante. Elle mêle l'habitat, la mobilité, le cadre de vie, les activités et les services, les paysages et les espaces publics, etc. La tester dans deux communes volontaires, engagées dans des réflexions de type "revitalisation/redynamisation" depuis plusieurs années a permis de dégager une démarche de projet multiscalair et itérative.

L'accueil de cette résidence étudiante avait pour objectifs de :

- Montrer des possibles et des bases de réflexion.
- Aborder les sites de réflexion et les enjeux à différentes échelles.
- Proposer des scénarios multiples.

Elle s'est déroulée du 9 novembre au 8 décembre, avec une semaine de découverte et de rencontres du 13 au 17 novembre 2023.

L'ÉQUIPE PROJET

LES ÉTUDIANTS DE L'ÉCOLE D'URBANISME DE PARIS M2 URBA XP

Wassim Alili
Audry Blanche
Zoé Chardon
Peroulla Chidiac
Diah Diarra
Elise Guitel
Nawel Haddad
Eloise Hernandez

Jhade Julvecourt
Louise Malerbes
Julie Malpili
Clément Martineau
Louis Pecastaings
Ondine Regelsperger
Lou-Elise Restoux

LES ENCADRANTS DE L'ATELIER

Claire Aragau- géographe, maître de conférences à l'université Paris Ouest
Stéphane Mercier- Paysagiste urbaniste chez Les Rondeaux et Professionnel associé à l'École d'Urbanisme de Paris
Anne Petillot – architecte, urbaniste, enseignante à l'école d'urbanisme de Paris



LES PARTENAIRES

S. AUBERTIN, CONSEILLER ARCHITECTURE DE LA DRAC BFC

Des étudiants pour envisager les champs des possibles

L'avenir de nos territoires ruraux constitue un enjeu majeur aujourd'hui, et c'est avec enthousiasme que nous saluons l'initiative du CAUE du Jura, qui a permis à la DRAC de Bourgogne-Franche-Comté de soutenir une résidence d'étudiants de l'École d'Urbanisme de Paris. La région étant dépourvue d'écoles d'architecture, la DRAC-BFC encourage les ateliers hors les murs. Encadrée par des enseignants passionnés, cette promotion de quinze étudiants de Master 2 a entrepris une mission d'envergure : repenser et revitaliser des espaces urbains des communes jurassiennes de Beaufort-Orbagna et de Bletterans.

Un diagnostic précis pour une reconquête effective

Nos futurs urbanistes se sont immergés dans la réalité locale, observant, analysant et dialoguant avec les acteurs de terrain. Ils se sont lancés dans deux défis de taille : à Beaufort-Orbagna, leur attention s'est portée sur la densification et le remembrement, tandis qu'à Bletterans, ils se sont concentrés sur la reconquête d'une friche commerciale.

Des propositions innovantes pour un futur durable

Le point culminant de cette résidence a été atteint, lorsque les étudiants sont revenus pour présenter leurs propositions. À la Caborde de Beaufort-Orbagna, le 8 décembre 2023, ils ont dévoilé des idées innovantes, nourries de leurs observations et de leur compréhension fine des dynamiques locales. Leur travail prospectif a offert une vision renouvelée, intégrant densification intelligente, revitalisation des espaces délaissés et valorisation des atouts locaux.

Une expérience enrichissante et porteuse d'avenir pour une nouvelle dynamique territoriale

Les propositions des étudiants ne sont pas seulement théoriques; elles sont le reflet d'un engagement concret et d'une volonté de contribuer à un développement harmonieux et durable de nos territoires. Elles montrent que les solutions aux défis ruraux passent par une approche globale et participative, où chaque acteur, du citoyen à l' élu, a un rôle à jouer.

En conclusion, cette résidence d'étudiants est bien plus qu'un exercice académique. Elle est une étape essentielle vers des territoires plus vivants, résilients et attractifs. Nous tenons à remercier tous les participants pour leur investissement et à encourager la poursuite de telles initiatives, porteuses d'espoir et de renouveau pour nos communes rurales.

N. FOURRIER, DIRECTEUR DE LA DDT DU JURA

La Direction Départementale des Territoires (DDT) incarne une double mission. En tant qu'organe régalien, elle œuvre à garantir le respect des règles et des normes en matière d'aménagement du territoire, assurant ainsi la préservation de l'intérêt général. Parallèlement, elle assume un rôle de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités locales, les guidant dans leurs projets d'urbanisme et de développement territorial.

Engagée dans cette démarche collaborative avec l'École d'Urbanisme de Paris et le CAUE du Jura, la DDT s'inscrit dans une dynamique de co-construction et d'échange de savoirs. Cette résidence étudiante a été l'occasion d'échanger, de confronter les idées et de nourrir les réflexions autour de thématiques cruciales telles que la densification urbaine, la préservation du foncier et la requalification des espaces délaissés. La diversité des profils des étudiants a enrichi les débats, apportant des perspectives nouvelles et des approches innovantes.

Les recommandations et les solutions élaborées au cours de cette résidence étudiante constituent une véritable feuille de route pour l'action future. Elles seront sans doute intégrées dans les processus de décision et de planification, alimentant ainsi la réflexion sur les politiques d'aménagement du territoire.

C. JARTIER, RESPONSABLE DU SERVICE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU PAYS LEDONIEN

Le PETR du Pays lédonien est, de longue date, engagé dans les politiques d'aménagement du territoire. Sa politique de revitalisation des bourgs émane d'un document cadre : le Schéma de Cohérence du Pays lédonien qui couvre 200 communes. Dans son projet politique, il œuvre pour organiser le territoire et offrir aux habitants et usagers une proximité des services et équipements.

Beaufort-Orbagna et Bletterans sont deux communes qui se sont engagées dans une démarche globale pour changer leur modèle d'aménagement. En bénéficiant d'un plan guide, elles ont pu prioriser leurs opérations de renouvellement urbain, mais aussi repérer les "points durs" qui nécessiteraient du temps et de l'imagination pour aboutir.

Les deux sites retenus et travaillés par les élèves de l'école d'Urbanisme de Paris – Master 2, s'inscrivaient dans ce cadre : multitudes d'acteurs privés / publics, dureté foncière, risques naturels, etc.

Les étudiants par leur regard neuf et leur créativité ont réussi à faire rêver, à proposer un devenir à des sites qui paraissaient jusqu'alors comme trop complexes pour être travaillés. Leurs différentes visions ont ouvert un champ des possibles pour les élus qui sauront se saisir de ces propositions pour le décliner dans l'opérationnel.

BEAUFORT-ORBAGNA

E. KLINGUER, MAIRE DE BEAUFORT-ORBAGNA

La commune de BEAUFORT-ORBAGNA travaille depuis maintenant 5 ans sur l'élaboration de son futur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce PLU doit non seulement respecter les règles de la loi Climat et Résilience mais aussi devenir le reflet de ce que sera notre commune dans le futur et quelles orientations nous souhaitons prendre, nous élus, pour notre territoire.

C'est pourquoi, après avoir consulté notre population grâce à des réunions participatives, il était naturel que nous devions être inspirés et aidés pour la mise en musique des différentes idées ressorties de cette consultation.

C'est donc avec plaisir et curiosité que nous avons répondu positivement à la proposition du CAUE du Jura pour accueillir des élèves de l'école d'Urbanisme de Paris pour un travail sur la préservation du foncier et la requalification des espaces délaissés et/ou libres.

Cette expérience a été d'une aide précieuse et les propositions émises sont venues confirmer et répondre aux besoins de la commune pour les 20 prochaines années. Certaines d'entre elles sont d'ores et déjà intégrées dans l'élaboration de notre futur PLU!

Une belle semaine de travail sérieux sur le terrain !



PORTRAIT DE BEAUFORT-ORBAGNA

Issue de la fusion des communes de Beaufort et d'Orbagna en 2019, Beaufort-Orbagna compte 1 444 habitants

La commune de Beaufort-Orbagna, à 15 km au sud de Lons-le-Saunier, est traversée par la RD 1083, ancienne route nationale 83 reliant Lons-le-Saunier à Bourg en Bresse. Elle appartient à la communauté de communes "Porte du Jura".

Beaufort-Orbagna est classée "pôle d'équilibre" dans l'armature urbaine du SCOT du Pays lédonien. En effet, elle est dotée d'un groupe scolaire, ALSH, professionnels de santé, terrains de sport, agence postale, commerces de proximité, supermarché et pharmacie, etc.

L'ancien chef-lieu de canton présente deux atouts forts :

- Une qualité paysagère remarquable due à sa situation entre la Bresse, à l'ouest et le Revermont, coteau viticole, à l'est.
- Un caractère patrimonial évident, un bâti riche et varié dans le centre ancien, ponctué de bâtiments privés et publics exceptionnels.

Son développement le plus récent et la traversée du village impactent profondément le fonctionnement et les paysages du village :

- Les secteurs d'urbanisation les plus récents ont colonisé les coteaux et les terres agricoles au-delà de la RD 1083.
- La traversée devient une « vitrine » pour les commerces qui quittent le centre-bourg pour être plus visibles.



Beaufort-Orbagna est une commune attractive à différents niveaux et attire principalement de jeunes familles à la recherche de pavillons individuels :

- elle offre un niveau satisfaisant de services et d'équipements de proximité,
- la proximité du bassin d'emploi de Lons le Saunier et la facilité d'accès favorisent les déplacements domicile/travail,
- la qualité paysagère du Revermont est évidente,
- le bâti ancien est de qualité et varié, il constitue un véritable gisement immobilier.

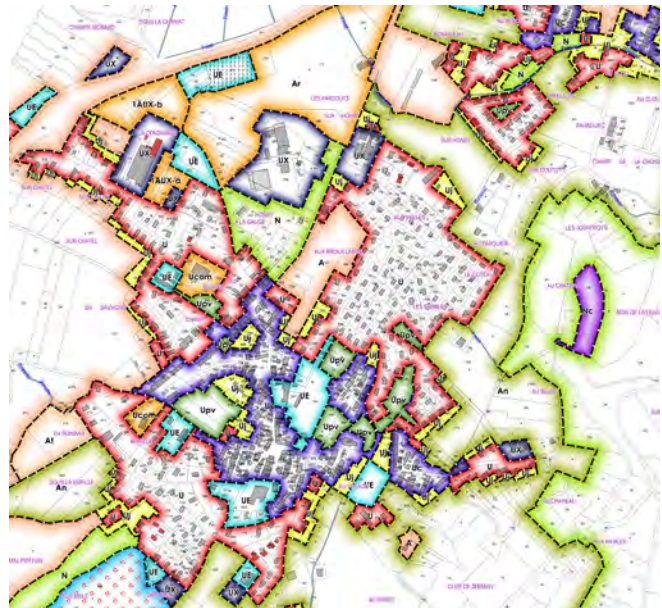


RAPPEL DE LA COMMANDE

La demande initiale était de réfléchir aux possibilités d'accueil d'une population supplémentaire en pérennisant les qualités paysagères et urbaines de la commune.

Beaufort-Orbagna est en train de finaliser son PLU. Le projet repose sur trois axes.

1. Conserver les limites actuelles du village, sans extension. Le développement se basera sur la rénovation du bâti ancien et la densification / intensification des secteurs déjà bâtis.
2. Sanctuariser les jardins en fonds de parcelles et les espaces paysagers remarquables.
3. Développer les liaisons en mode doux, entre Beaufort et Orbagna et entre tous les pôles d'attractivités.



DÉCOUVRIR BEAUFORT-ORBAGNA

UN CENTRE ADMINISTRATIF ET RÉSIDENTIEL

À l'écart de l'axe de circulation de la RD 1063, le centre ancien est résidentiel et administratif.

Les volumes des maisons vigneronnes, dotées de jardins sont des bâtiments dont les volumes et les caractéristiques favorisent leur transformation en maison unifamiliale.

Le pôle enfance se développe à partir de l'ancienne école à proximité de la mairie et du siège de l'intercommunalité.

Les espaces publics ont fait l'objet de travaux d'aménagement.



UN PÔLE COMMERCIAL DE QUALITÉ MÉDIOCRE

Les commerces, attirés par le flux et la disponibilité du foncier, ont quitté le centre ancien pour s'installer le long de la RD et au-delà, à l'ouest.

Cette polarité est très fréquentée, malgré la traversée de l'axe qui a un caractère routier évident, que n'a pas atténué un aménagement récent.

La place du souvenir a fait l'objet d'un aménagement organisant les circulations et les stationnements à l'avant des commerces.

Le quartier du supermarché, accessible en traversant un "parc", est une vaste surface artificialisée de parking.



DÉCOUVRIR BEAUFORT-ORBAGNA

DES DISTANCES ET UNE TOPOGRAPHIE FAVORISANT DES CIRCULATIONS DOUCES

Le développement respectif des deux villages a rapproché les zones bâties, séparées par une patûre, seule "coupure verte". Les lotissements, au nord de Beaufort et au sud d'Orbagna accueillent des jeunes familles, dont les enfants sont scolarisés au centre-village de Beaufort. La proximité et l'absence de topographie sont des éléments favorables aux déplacements en mode doux.

La commune a mis en place un réseau de chemins, trottoirs, passages, ruelles, etc. reliant les pôles d'attractivité. Elle souhaite désormais porter un effort particulier sur l'organisation de la circulation des enfants vers l'école, en toute sécurité.



DÉCOUVRIR BEAUFORT-ORBAGNA

LES LOTISSEMENTS

Le développement de Beaufort a été basé à partir des années 70 sur la création successive de lotissements résidentiels. Conçus en fonction des disponibilités foncières, ils sont aménagés, d'abord au nord du centre ancien, puis au sud et enfin, dans la partie bressane, entre la RD 1083 et la voie ferrée.

Le développement d'Orbagna est plus modeste, et se concentre dans une opération récente au sud de la commune. Le cadre de vie de ces quartiers est généralement de qualité. Ils sont ponctués de terrains de jeux et d'espaces plantés et agrémentés par les jardins privés.

La revente régulière des maisons participe au renouvellement de la population de beaufort-Orbagna.

Ces opérations constituent un gisement de foncier viabilisé qui pourrait faire l'objet d'une densification douce.



LES ENJEUX

Le premier diagnostic permet d'identifier les enjeux de Beaufort-Orbagna.

- Le centre-ancien est attractif, calme et de qualité. Le bâti traditionnel (maisons vigneronnes et maisons bourgeoises) est facilement rénové en habitation individuelle.
- Les lotissements sont de qualité, l'implantation des maisons au centre des parcelles et leur petite taille (400m² en moyenne) sont des obstacles à un remembrement. Leur densification pourrait "déclasser" ces quartiers en diminuant la surface des parcelles, en instaurant une forte promiscuité et en réduisant les espaces plantés. Le travail sur le bâti (extension, surélévation) est conditionné par des diagnostics techniques.
- Le maillage des circulations douce est à finaliser.
- Le "nouveau centre commerçant" rassemble la quasi-majorité des commerces de la commune dans un secteur à requalifier et à reconquérir.

L'intensification de ce secteur stratégique ouvre la réflexion aux enjeux de dynamique commerciale, des mobilités et des espaces publics, plus larges que le logement

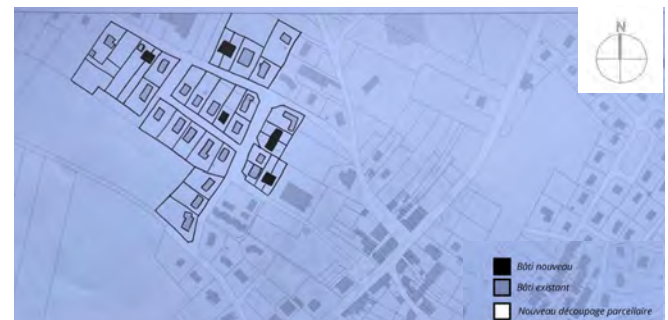
DENSIFIER LES QUARTIERS PAVILLONNAIRES



COMBLER LES DENTS CREUSES DU CENTRE-BOURG



HABITER LES JARDINS



LES AXES DE RÉFLEXION

INTENSIFIER LE COEUR DU VILLAGE

Un programme complet composé de :

- Un habitat diversifié pour les personnes âgées, les jeunes actifs, les étudiants apprenants en alternance,
- Des commerces et des services,
- Des espaces publics favorisant les modes doux.

La maison vigneronne jurassienne

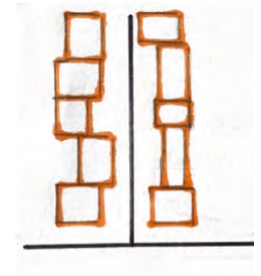
Bâti typique que l'on retrouve à Orbagna et dans le centre historique de Beaufort.

La rue commerçante

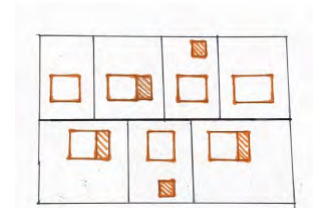
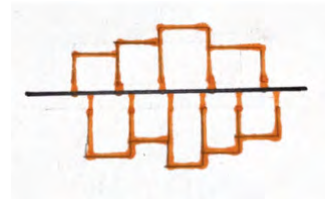
Rue de faubourg avec des maisons mitoyennes composées de commerces en rez-de-chaussée et de logements à l'étage.

Le modèle BIMBY

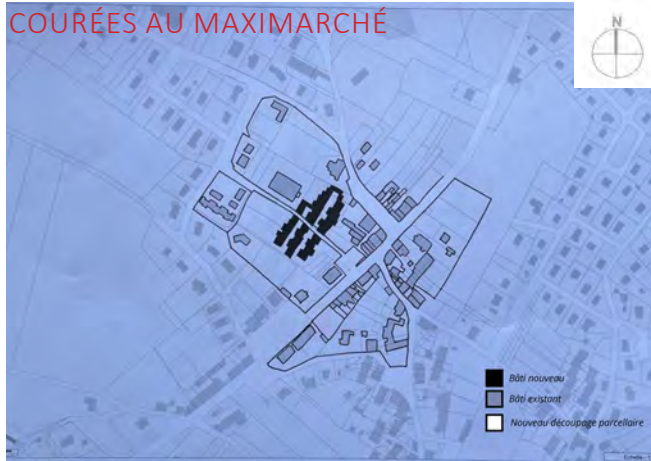
Remembrement parcellaire et création de nouveaux logements de type petits pavillons.



*La maison vigneronne
La rue commerçante
Le Bimby*



COURÉES AU MAXIMARCHÉ



LE FAUBOURG DU VRAI BOURG



LES AXES DE RÉFLEXION

STRUCTURER L'OFFRE COMMERCIALE

Les activités peuvent être organisées et regroupées selon différents principes existants dans le village.

La rue commerçante

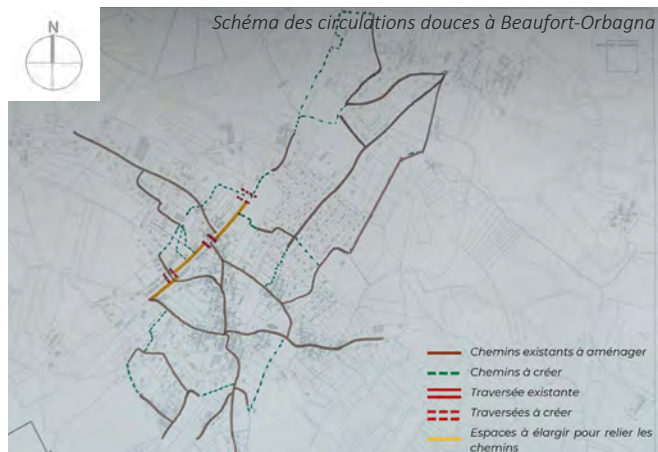
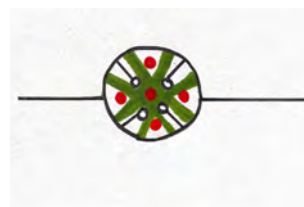
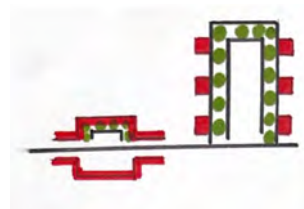
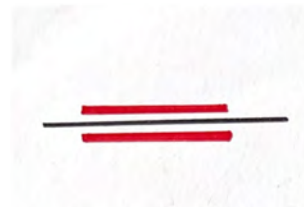
Intensification de l'offre commerciale déjà présente sur la traversée avec des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles.

Les deux places

Création de places piétonnes bordées de commerces à l'écart de la traversée et bénéficiant d'une ambiance pacifiée.

Le parc commerçant

Dispersion de l'offre commerciale entre le nouveau centre commerçant et le centre-bourg historique. Ce nouveau pôle allie activités et espaces paysagers.



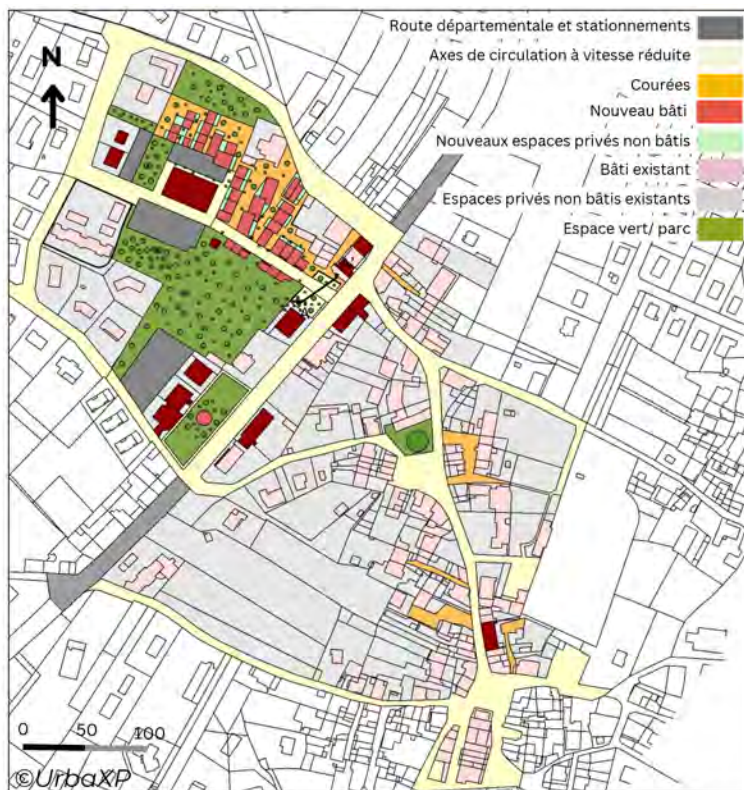
LES "COURS DE MAISONS VIGNERONNES"

UN CENTRE BOURG ÉLARGI

Le centre-bourg est directement connecté au nouveau quartier par une zone pacifiée sur la traversée et des zones de rencontre sur l'axe du quartier.

Les déplacements plus faciles dynamisent le centre ancien et le nouveau quartier commerçant.

La reprise de la morphologie traditionnelle des "cours vigneronnes" et des maisons mitoyennes construit, à terme, un village élargi.



UNE DENSIFICATION EN COURÉES

Dominant légèrement le parc, une place annonce l'entrée du quartier. En référence au centre ancien, les bandes de maisons s'implantent en "arêtes de poisson" au nord de l'axe dont la vocation commerciale est renforcée par l'installation de commerces de détail.

L'effet vitrine de la place est renforcée par son aménagement paysager qui valorise les perspectives et par l'installation d'un commerce attractif et fédérateur (café, lieu de rencontre).

Les "cours" essentiellement fréquentées par les riverains sont des espaces collectifs que peuvent s'approprier les habitants. les 35 nouveaux logements - entre 70 et 150m², peuvent accueillir des familles, des jeunes apprenants ou des personnes plus âgées.



UN NOUVEAU QUARTIER SÉNIOR

FAIRE COMMUNAUTÉ DE SÉNIORS

Le logement des personnes âgées est un enjeu fort à Beaufort-Orbagna.

Ils veulent rester sur place, continuer à fréquenter les commerces locaux et conserver leur réseau de sociabilité. Pourtant, ils occupent souvent des logements qui ne sont plus adaptés, les maisons familiales sont souvent trop grandes et les jardins représentent une charge.

Des logements seniors dans le nouveau quartier

- bénéficient de la proximité avec la centralité et les commerces de détail,
- complètent l'offre du parcours résidentiel à Beaufort-Orbagna.

Cette proposition de logements doit être concomitante avec l'aménagement de chemins piétons confortables, aplanis, larges et sécurisants, irrigant le coeur d'ilôt. À terme, l'aménagement peut intégrer le parc.



LÉGENDE

- Nouveaux logements
- Nouveaux commerces
- Logements existants
- Commerces existants
- Stationnements
- Espace public de nature
- Chemins piétons

Habitat intergénérationnel, Cézieu-le-Varenne (69)



UNE RÉFÉRENCE AU BÉGUINAGE

Les offres de logements pour les aînés sont variées, en fonction de leur état de santé : EHPAD, colocations, habitat intergénérationnel, résidence avec services, béguinage. cette dernière solution apparait pertinente à Beaufort-Orbagna où la proximité et les réseaux de solidarité sont forts.

Le béguinage, pour les logements séniors, est un ensemble de logements individuels, de plain-pied, complétés d'un bâtiment collectif. Il garantit l'indépendance et la solidarité et la convivialité.



BEAUFORT-ORBAGNA : À PIED, À VÉLO OU À CHEVAL ?

UNE CENTRALITÉ RÉSERVÉE EXCLUSIVEMENT AUX MOBILITÉS DOUCES

Si créer des cheminements piétons peut être une première étape dans l'aménagement du site, l'objectif est de créer un espace public de nature.

Le parc de 1.5ha se relie au centre ancien à travers les jardins en rive est de la traversée. Les mobilités sont exclusivement douces.

Le grand parc propose aux beaufortins un lieu de rencontre et de sociabilisation proposant diverses activités pour un public varié, tout en développant un projet écologique.



Coupe de la voie piétonne (1)



Trois types de déplacements doux

1. Voie piétonne
2. Cheminement doux
3. Parcours sur pilotis dans la zone humide

UN PARC D'ACTIVITÉS

Une aire de jeux est proposée au sud-ouest du parc, elle se compose d'un terrain multisports, espace de jeux d'enfants et boulodrome. Ces équipements sont destinés à un public varié.

Un parcours de santé et des jardins partagés complètent le projet.

La zone humide, inondable en cas de fortes pluies, peut accueillir un parcours pédagogique écologique.



Panneau pédagogique sur la zone humide



AgenceCasals

Décapark et boulodrome à Pinel Hauterive (47)



LaVendange

Jardin partagé à Beaufort-Orbagna

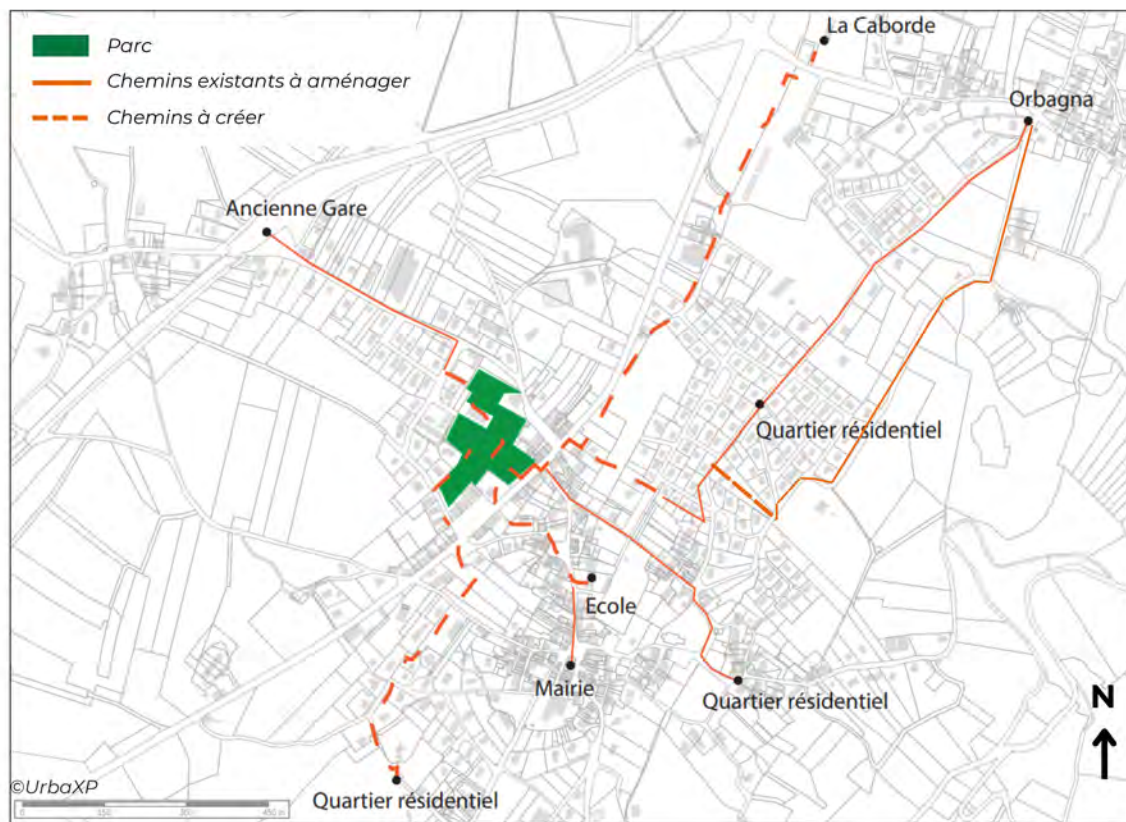


BEAUFORT-ORBAGNA : À PIED, À VÉLO OU À CHEVAL ?

UN RÉSEAU DE SENTIERS SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE

Le parc est le point de départ de la réflexion sur les mobilités douces à travers l'ensemble de la commune.

Certains chemins existent déjà et ne nécessitent qu'un aménagement léger : barrières, signalétique, marquage...



LE PÉDIBUS

Le projet de pédibus était de relier Orbagna au pôle enfance de Beaufort. Vu les distances importantes, il est oportun de proposer des alternatives :

- en réduisant le trajet aménagé,
- en mettant en place un moyen alternatif - hypobus. La calèche pourrait être mise à disposition d'autres usagers pendant les heures creuses,
- en fermant la liaison Beaufort-Orbagna aux horaires du pédibus pour sécuriser la circulation des enfants, à pied, à vélo ou en calèche.

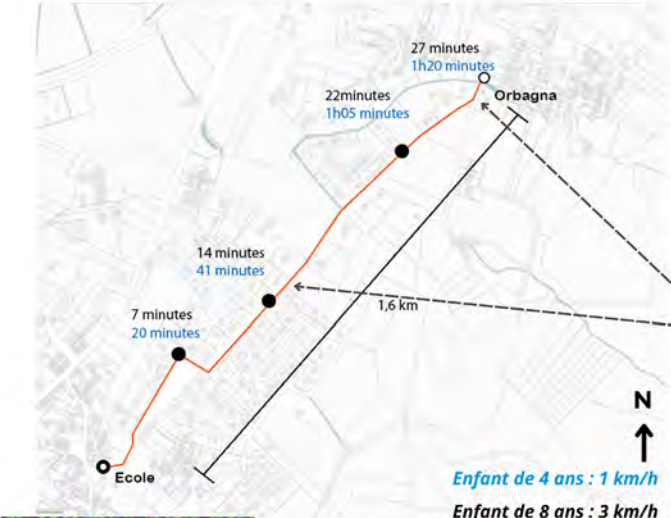
LA TRAVERSÉE DE BEAUFORT

La pacification de la RD est un enjeu essentiel pour relier le nouveau quartier au centre ancien. Aménager le parc jusqu'en bordure de la RD et intensifier la circulation piétonne permettront de ralentir la circulation.

Une signalétique pour les points d'arrêts



Un mobilier déplaçable pour les zones de dépose



Carte des arrêts et distance temps du Pédibus
©UrbaxP



L'Hippobus, le ramassage scolaire en calèche, une alternative qui émet peu de gaz à effet de serre (69)



©Normequip

HABITER DANS UN PARC

UN ESPACE HABITÉ

Le parc constitue le coeur du projet, la nature pénètre dans le centre de Beaufort.

Il accueille des logements, des commerces et des pratiques collectives : jardins partagés, espaces de loisirs, aire de jeux...

- Les logements ont des tailles et des typologies différentes de façon à accueillir une population de tout âge et variée : personnes seules, couples, familles...
- Les commerces sont prévus le long de l'axe principal, profitant de son effet vitrine et laissant les voies secondaires plus calmes.
- Les espaces publics sont réaménagés, privilégiant les circulations piétonnes et les espaces de convivialité (parc, places...). Les places et jardins sont reliés de part et d'autre de la RD, multipliant le nombre de traversée.

4 étapes

- La création du parc
- Le parc habité
- Le réaménagement des places au service du parc
- La pacification de la traversée

Habitat et habiter, dans un parc



Équipements : boulodrome, aire de jeux, skate park, agrès sportifs

Mobilier urbain : bancs, transats, luminaires

Mixités : mobilité, sociale, d'usage





RÉAMÉNAGER LES PLACES



Vic-la-Gardiole (34) - Boulevards des Aresquiers (2005)



Cournonterral (34) - Place de la mairie et l'église (2008)



Boisseron 34 - Aménagement de la traversée du village (2019)



Boisseron 34 - Aménagement de la traversée du village (2019)

RÉINVENTER LE CENTRE-BOURG

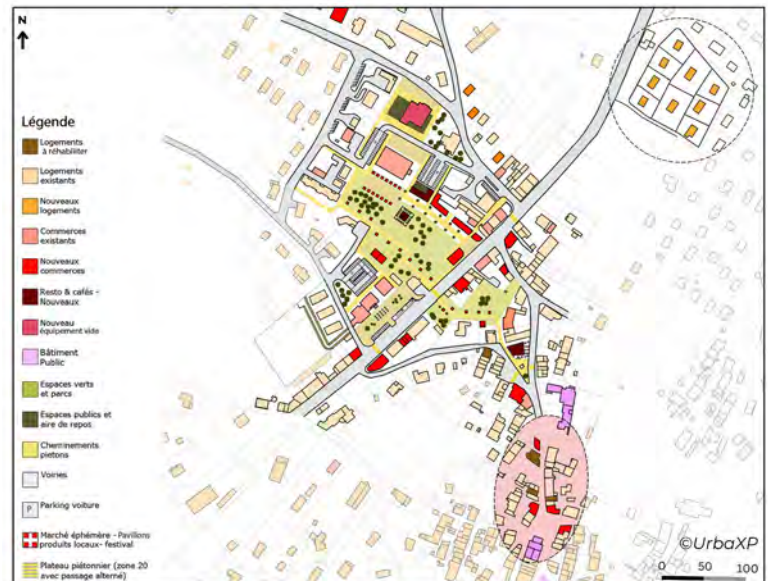
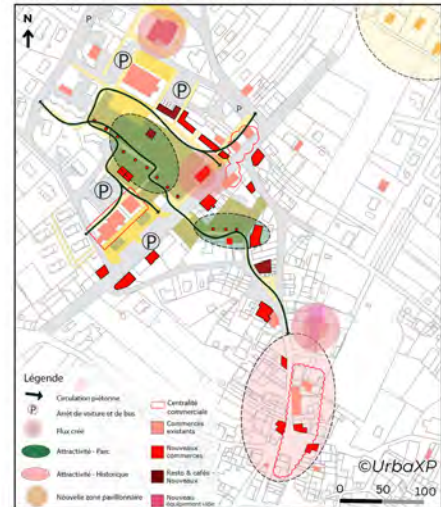
UN QUARTIER ATTRACTIF

La proposition se base sur la plan de revitalisation commerciale du PLU de Beaufort-Orbagna qui favorise l'implantation des commerces le long des axes principaux.

Le parc, avec ses valeurs naturelles, complète le centre ancien et ses valeurs patrimoniales.

Les circulations piétonnes relient les commerces et traversent les parcs pour relier la nouveau quartier au centre ancien.

Les activités commerciales peuvent être pérennes, en pied d'immeubles ou plus éphémères, sous la forme de marché ou de kiosques, répartis dans le parc.



SYNTHÈSE ET CONCLUSION

INTENSIFIER LE QUARTIER COMMERÇANT

La dynamique économique, la pacification de la traversée, le réaménagement des espaces publics, la densification et l'offre de logements variés sont des enjeux importants à Beaufort-Orbagna.

La réflexion sur la rive ouest de la RD, espace peu qualifié qui offre des oportunités, aboutit à plusieurs propositions selon la priorité donnée aux problématiques.

Les deux premiers scénarios densifient le quartier en proposant une offre de logements plus ou moins variés.

Deux scénarios développent une problématique paysagère et environnementale. L'un associe le parc laissé "naturel" et les mobilités douces à l'échelle de la commune. L'autre propose un parc habité, plus urbain.

Le dernier scénario développe et renforce l'activité économique, complémentaire au centre ancien.

LES "COURS DE MAISONS VIGNERONNES"



HABITER UN PARC



UN NOUVEAU QUARTIER SÉNIOR



RÉINVENTER LE CENTRE-BOURG



À PIED, À VÉLO OU À CHEVAL ?



BLETTERANS

S. LAMBERGER, MAIRE DE BLETTERANS

La commune de Bletterans mène, depuis 2020, une politique volontariste de reconquête du foncier délaissé et une requalification des espaces publics du centre-ville, ainsi qu'un projet d'écoquartier. Faute de compétences pointues en interne, il était nécessaire de faire appel à une étude extérieure apportant un éclairage nouveau pour la transformation d'un site stratégique en entrée de ville, proche du futur écoquartier.

Dans les objectifs de cette réflexion, l'aspect pratique d'une liaison douce de l'écoquartier avec le bourg-centre se conjugue avec une volonté esthétique et paysagère, consistant en particulier à valoriser le lien à l'eau, le site bordant la rivière qui traverse la commune.

L'opportunité d'une étude de cas par l'intermédiaire du CAUE, dont la compétence en ingénierie est bien connue, la perspective d'un regard neuf et d'une réflexion large par des étudiants en urbanisme, était une chance que la Commune a saisie. Le rendu s'est révélé à la hauteur des espérances, a ouvert des perspectives innovantes et éclaire les réflexions pour les années à venir.



PORTRAIT DE BLETTERANS

Au centre d'un réseau de petits villages et de hameaux, au pied du Premier Plateau et du Vignoble, Bletterans avec ses 1527 habitants est considérée comme la capitale de la Bresse jurassienne.

À 13 km au nord-ouest de Lons-le-Saunier, cette ville de marchands, est implantée au carrefour de voies est/ouest (entre le Plateau jurassien et le Val de Saône) et nord/sud (entre Dole et Bourg-en-bresse), Cette situation géographique est encore un atout important dans son développement.

Bletterans appartient à la communauté de communes Bresse Haute Seille et est classé "bourg centre" dans l'armature urbaine du SCOT du Pays lédonien. Cette petite ville est dotée de tous les équipements scolaires, y compris collège, de tous les commerces, y compris deux supermarchés, de tous les services et d'une maison de santé très importante qui se déploie sur deux sites.

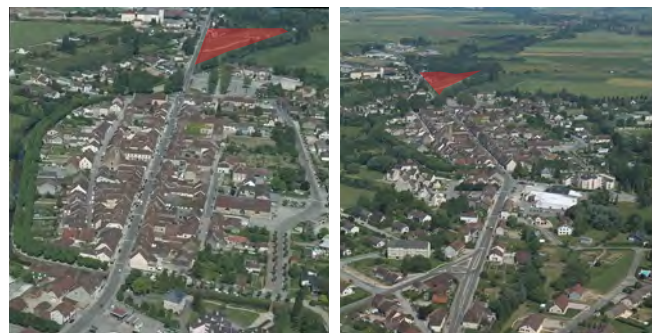
La commune bénéficie de nombreux atouts :

- Une qualité paysagère marquée par la présence de l'eau sous toutes ses formes (étang, rivière...) qui constitue un marqueur fort du territoire.
- Une situation géographique exceptionnelle.
- Une tradition d'entrepreneuriat et d'engagement.

Le centre historique s'est développé sur un plan orthogonal sur une île, cernée par le bras de la Seille. Le bourg s'est développé le long des axes de communication, sous forme de faubourgs, puis de lotissements résidentiels.

Cette urbanisation spontanée a laissé des emprises agricoles proches du centre ancien. La commune a le projet d'aménager un écoquartier, à terme.

La zone d'activités qui s'est développée le long de l'avenue Jean Chalon d'Arlay est maintenant complète.



RAPPEL DE LA COMMANDE

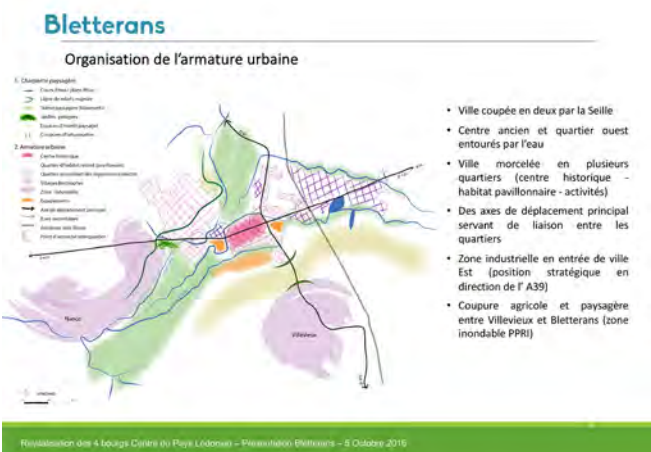
“Ouvrir le champ des possibles”, réfléchir aux possibilités d’occupation d’une parcelle en entrée de ville et en bord de Seille, occupée par l’ancienne maison médicale, des bâtiments d’activités en déshérence pour certains et une vaste emprise de stationnement.

Bletterans est dotée d’un PLU et est concernée par le PPRI de la Seille. La communauté de communes Bresse Haute Seille a prescrit un PLUi.

Ce chef-lieu de canton très vivant mène une action de révilatisation sur trois axes :

- le réaménagement et la requalification des espaces publics,
- l’amélioration du bâti et de l’habitat dans le centre ancien,
- le maintien des activités commerciales en centre-ville.

Bletterans se caractérise par une forte dynamique économique et artisanale et doit répondre à la demande constante de foncier d’activités.



Le site de réflexion illustre les enjeux paysagers dans la commune de Bletterans :

- requalifier l'entrée de ville,
- découvrir la voie verte,
- établir un nouveau rapport avec la rivière.



DÉCOUVRIR BLETTERANS

UN CENTRE ANCIEN ANIMÉ ET UNE VILLE EN PROJETS

Bletterans est érigée selon un plan régulier et dotée d'un axe principal est/ouest commercial bordé de maisons de ville. Le bâti ancien se compose de petites maisons de ville, continues, qui forme un paysage bâti simple et homogène.

Les espaces publics, ont été récemment requalifiés, suite à une longue concertation, et constituent des espaces de polarité :

- un terrain de jeux et acrobranche pour les jeunes,
- un parking paysager place du champ de foire,
- une promenade le long de la Seille,
- la place de la mairie pour des moments culturels et festifs.

La halle constitue également un lieu important : marché le mardi, terrain de sport pour les scolaires et lieu de nombreuses manifestations.

La voie verte, aménagée sur l'ancienne voie ferrée et les bords de Seille illustrent l'appétence de loisirs en extérieur.

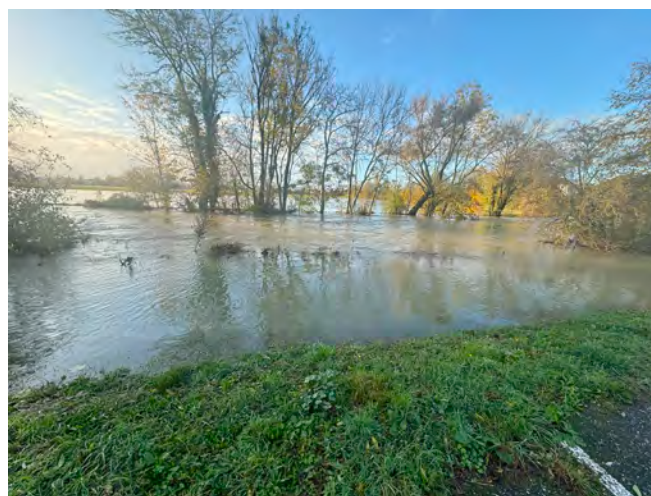
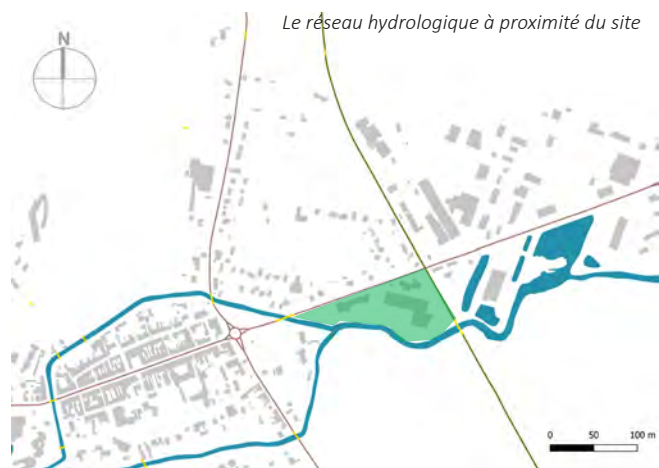
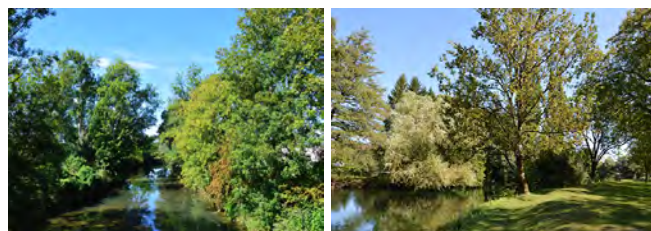


DÉCOUVRIR BLETTERANS

LA SEILLE, ÉLÉMENT STRUCTURANT DU TERRITOIRE

Située en Bresse jurassienne, le territoire est marqué par de nombreux cours d'eau, fait exceptionnel dans le département karstique du Jura, où l'eau de surface est rare.

La Seille est un élément qui structure le paysage, notamment à Bletterans où ses deux bras enserrent le centre historique. C'est l'élément majeur du site, vivant et variable, à la fois attractif et menaçant.



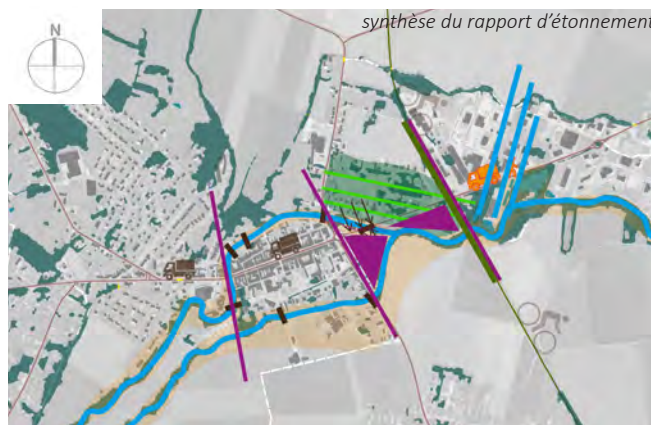
DÉCOUVRIR LE SITE

UNE PLATEFORME DÉLAISSÉE

La plateforme de 33 550m² se situe à l'entrée du centre ancien, dissimulée par l'aménagement du rond-point. Elle est proche du projet d'écoquartier et est longée par la voie verte pourtant peu visible.

Le parking est en zone bleue au PPRI, mais la crue et la décrue sont très rapides modifiant profondément la perspective paysagère de notre terrain.

Les bâtiments d'activités sont médiocres, celui de l'ancienne maison de santé, destinée à accueillir le siège de l'intercommunalité, de plain-pied, marque peu le paysage bâti.



LES ENJEUX

Le premier diagnostic permet d'identifier les enjeux de ce site, stratégique par sa situation.

Il se situe à la jonction d'un secteur résidentiel de faubourg, d'une zone d'activités économiques et à l'entrée du centre-bourg. Chaque secteur a une morphologie et un caractère très différent. Le site constitue une pièce urbaine supplémentaire qui devra trouver son identité dans l'ensemble urbain.

L'occupation du site devra concilier des activités et des usages très divers, voire antagonistes :

- **L'activité tertiaire** du siège de la communauté de communes, dans l'ancienne maison médicale qui devra afficher cette nouvelle fonction.
- **Les activités économiques** et artisanales qui créent des paysages souvent peu qualitatifs.
- **La proximité de la rivière** qui incite à établir un rapport différent avec l'eau et le paysage, en tenant compte de ses variations rapides et fortes. Cette approche peut être paysagère et environnementale.

La voie verte en limite représente une opportunité pour relier le projet d'écoquartier au centre ancien et aux équipements, en évitant l'avenue Jean de Chalon d'Arly.



LES PREMIERS THÈMES DE RÉFLEXION

TROIS AXES DE RÉFLEXION

Aménager un quartier résidentiel

Ce principe se justifie par la présence d'habitat en rive nord de l'avenue, il remet en question le projet d'écoquartier mais peut se justifier par la proximité du centre ville, par l'existence des réseaux techniques et par la qualité paysagère apportée par la Seille.

En référence aux faubourgs, ce nouveau quartier annoncerait le centre-ville ancien et dense.

Accueillir le savoir-faire local

La demande de foncier artisanal est forte à Bletterans et cette proposition apporterait une réponse satisfaisante. Les locaux pourraient être complétés par une "maison des savoir-faire" qui pourrait être un tiers-lieu, un fab-lab, un centre de ressources, ou pourrait accueillir des services mutualisés pour les entreprises.

Le principal point de vigilance est la qualité des constructions et de leurs abords.

Renforcer les aménités par la végétalisation

La création d'un parc, vaste espace ouvert au public aurait deux fonctions principales :

- Offrir une "plage" à Bletterans et assurer la continuité entre la voie verte, le centre-ville et l'écoquartier, dans un cadre paysager ouvert vers la Seille.
- Participer à la régulation de la Seille en lui offrant une zone d'expansion en cas de crue.



DES ALTERNATIVES DE FONCTIONS ET D'OCCUPATIONS

Une continuité
des activités
industrielles



grande cellule commerciale : 2 500m²
petite cellule commerciale : 1 250m²

Une continuité
des activités
industrielles



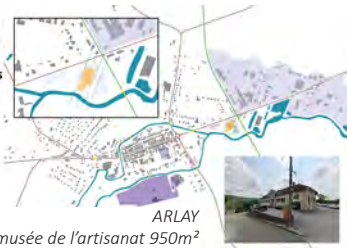
cellule commerciale : 850m²

Développement
de cellules
commerciales



cellule commerciale : 350m²

Marquer un
seuil dans la
ville par des
équipements



Marquer un
seuil dans la
ville par des
équipements



Marquer un
seuil dans la
ville par des
équipements



Marquer un
seuil dans la
ville par des
équipements



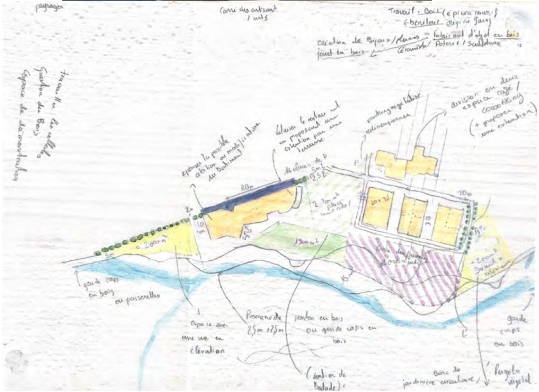
Marquer un
seuil dans la
ville par des
équipements



Marquer un
seuil dans la
ville par des
équipements



DES IDÉES DE PROJETS



ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

PRIORISATION DES ENJEUX

Le siège de la communauté de communes

La conservation du bâtiment de l'ancienne maison médicale est rendue obligatoire suite à son acquisition par la communauté de communes. Ce bâtiment deviendra un bâtiment administratif, à compléter par une zone de stationnement pour le personnel.

Si ce choix se justifie par sa localisation et sa surface, le bâtiment, bas et de plain-pied ne porte pas une image institutionnelle. Des travaux de réorganisation et d'amélioration sont prévus.

La Seille

La parcelle est le dernier site à pouvoir offrir un contact direct avec la Seille, avant sa traversée urbaine. Les berges plantées, la ripisylve et le tracé méandré confèrent un caractère "naturel" à la rivière qui complètera les terrains aménagés en ville au caractère plus sophistiqué.

Le site peut également être un support pour des fonctions environnementales.

Les enjeux économiques

La demande en foncier ou immobilier d'activités est très forte à Bletterans qui souhaite y répondre. Il a été décidé d'affecter le site à cette fonction. Sa situation, ses facilités d'accès et son caractère ont été déterminants dans ce choix.

Vu la proximité du centre-ville, la pérennité du restaurant et l'installation du siège de la communauté de communes qui reçoit du public, un intérêt particulier devra être porté à la qualité de l'aménagement du secteur et des bâtiments, ainsi que leur durabilité.

Le programme exact reste à préciser en fonction des demandes et de l'offre existante :

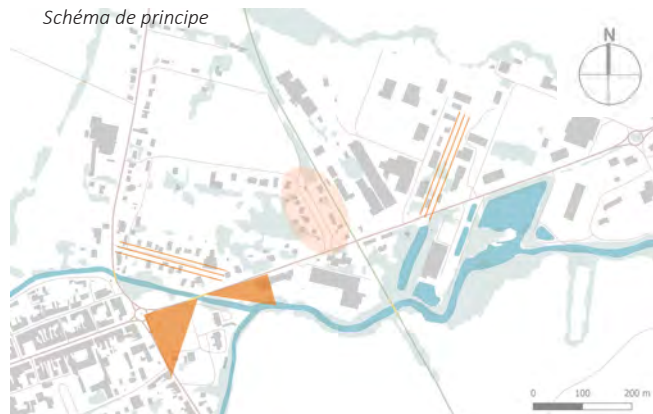
- Des parcelles à construire, régies par un cahier des charges.
- Un aménagement complet porté par une collectivité (commune ou intercommunalité), avec la location de bâtiments.
- Une pépinière d'entreprises.

UN TIERS SITE / UN SITE ENTRE SOCIABILITÉ ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Le projet prend la forme d'un site patchwork qui, par son découpage, permet d'intégrer toutes les trames urbaines relevées.

Sur le plan programmatique, l'idée est de compléter les offres existantes sur le territoire :

- Les activités économiques : en proposant un hôtel qui viendrait marquer le seuil d'entrée de la ville et placer Bletterans comme ville accueillante. Quatre cellules artisanales de 600 m² avec une cour nord accueillent des nouvelles activités en tirant profit de la voirie existante.
- Les activités de loisirs : la trame du nœud papillon est marquée par la place du Colombier, utilisée par les enfants pour se détendre. Ainsi, il est proposé de créer un rythme en ajoutant des espaces de détente pour les jeunes (bar à jeux, salle d'arcade, escape game et espace brasserie) et les moins jeunes (espace culturel de plein air pouvant accueillir projection de films, spectacle, etc). Ces équipements profiteront non seulement aux habitants actuels mais également aux futurs habitants de l'écoquartier.
- Les activités administratives de la communauté de communes auquel est adossé un jardin ouvert au public.
- Une prairie inondable en prévention des risques d'inondation.



Il est prévu de revégétaliser au maximum le sol, d'où le choix d'aménagements légers comme le kiosque à musique pour les activités de plein air. L'objectif est de reconnecter les piétons et cyclistes à la Seille lorsqu'ils parcourent le site. Il s'agit de reprendre certains codes de l'aménagement paysager de la place de la gare, comme les alignements d'arbres ou le parking végétalisé pour la communauté de communes qui intègre le projet dans son contexte.



UN PÔLE COMMUNAUTAIRE COMME NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

L'objectif de ce projet est de travailler sur l'entrée de ville en créant un pôle communautaire mettant en avant la Communauté de Communes Bresse Haute Seille et les savoir-faire locaux.

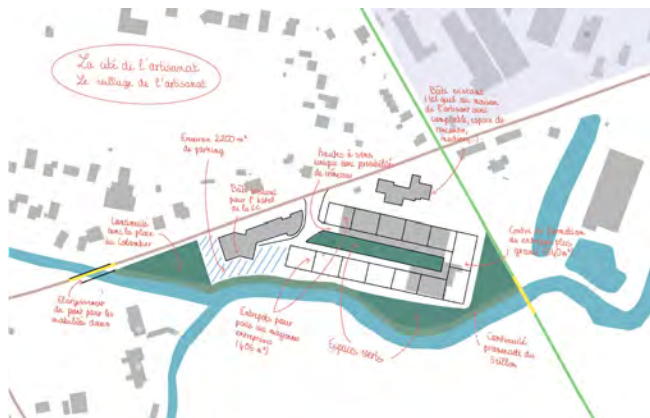
L'hôtel communautaire est complété d'une extension verticale afin d'en faire un « totem » pour valoriser la Communauté de Communes.

Afin de mettre en avant l'artisanat local, un centre de formation est créé à l'Est du site en continuité de la voirie et de la trame de la zone pavillonnaire.

Une maison de l'artisanat est aménagée en continuité du centre de formation relié par une passerelle. La maison de l'artisanat regroupe plusieurs services nécessaires aux artisans (comptables, un pôle communication/marketing ou encore certaines machines mutualisables).

Les artisans ont à leur disposition 12 locaux de 170m2 ou 6 locaux de 340m2. qui sont modulables pour s'adapter en fonction des besoins des artisans. La barre du U regroupe deux locaux de 340m2 qui accueillent des commerces.

Schéma de principe



Deux percées visuelles assurent la visibilité de la Seille. L'une amène à voir la Seille et "sépare" le côté plus artisanal du côté hôtel communautaire.

La promenade du Seillon est étendue le long de la Seille pour rejoindre la Voie Verte et permettre aux piétons de rejoindre le supermarché à l'avenir.

Les espaces verts occupent une grande partie du projet. Ce sont notamment des espaces de détente qui permettent de contempler la Seille et les paysages de Plateau, visibles au loin. Ce sont également des espaces de détente et de partage, aménagés avec du mobilier en rapport avec celui de la promenade du Seillon.

Le projet a pour objectif de devenir un "tiers-site" qui serait un espace hybride mêlant espace de travail et espaces de convivialité, de partage et d'échanges.



Promenade piétonne Champigny-sur-Marne (Val de Marne)



Passerelle entre deux bâtiments ESAT - ZAE Vaucanson à Montfermeil (Seine Saint Denis)



Plan de masse

UNE PAROI URBAINE RYTHMÉE, ENTRE OUVERTURES ET FERMETURES

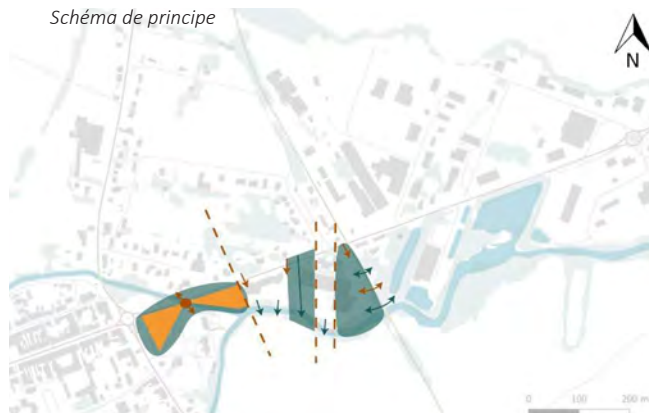
Cette proposition connecte le site à la ville par des continuités vertes, vecteurs d'urbanité. Le prolongement des axes structurants (la voie verte, l'entrée de l'écoquartier et l'élargissement du pont) permettent ainsi d'ancrer le site dans son armature urbaine.

Un rythme d'ouvertures et de fermetures est prévu, structurant le maillage urbain et marquant les différents seuils du site, avec 3 volontés fortes :

- S'appuyer sur la voie verte pour proposer une aire de pique-nique qui marque l'entrée du site et renforce la connexion piétonne avec le lac de Bletterans.
- Libérer les bords de Seille pour y dessiner une promenade d'une largeur de 10m, pour donner à voir et être vu.
- Libérer un corridor vert au centre du site pour en faire une zone tampon entre les différentes polarités du site tout en rythmant la paroi urbaine.

La programmation du site a été pensée de sorte à faire écho aux différentes identités du site, avec notamment le prolongement de l'activité industrielle et commerciale, tout en étant enrichie pour répondre à d'autres besoins structurants tels que:

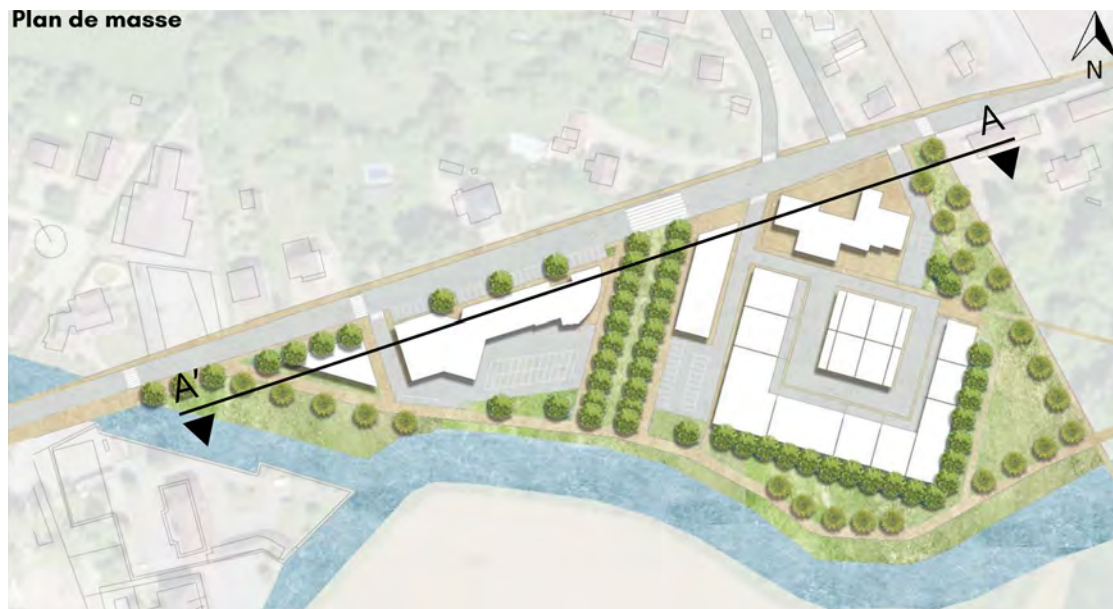
- L'implantation d'un centre de formation aux savoir-faire et à l'artisanat local, afin de le valoriser.
- L'achat de l'ancien café, qui occupe une place stratégique afin d'en faire le futur gîte communal pour répondre aux besoins d'hébergement et marquer l'entrée de ville.



Enfin, le système de rues en impasses vient délimiter les différentes vocations programmatiques, permettant la privatisation de certains parkings attenants aux différentes polarités tout en limitant au mieux l'imperméabilisation.

Quelques chiffres:

- 12 cellules industrielles de superficies de 250m² à 430m²
- 3 cellules commerciales de superficies de 300m² à 570m²
- 1 gîte communal d'une superficie de 760m²
- 53 places de parking pour l'hôtel communautaire
- 25 places de parking pour les commerces
- 15 places de parking pour le gîte communal
- plus de 1500m² d'espaces végétalisés
- une aire de pique-nique de 3000m².



VITRINE DE SAVOIR-FAIRE ARTISANAL

Cette proposition a pour ambition d'établir une vitrine de savoir-faire artisanal, positionnée stratégiquement dans une zone d'activité en continuité avec la trame urbaine et parallèle à la voie verte. L'idée sous-jacente est de créer une zone d'activité distincte mais complémentaire, assurant une continuité harmonieuse avec le tissu urbain existant. Pour concrétiser le projet, il est impératif d'acquérir et de démolir une maison voisine, engendrant ainsi un investissement supplémentaire de 280 000 euros.

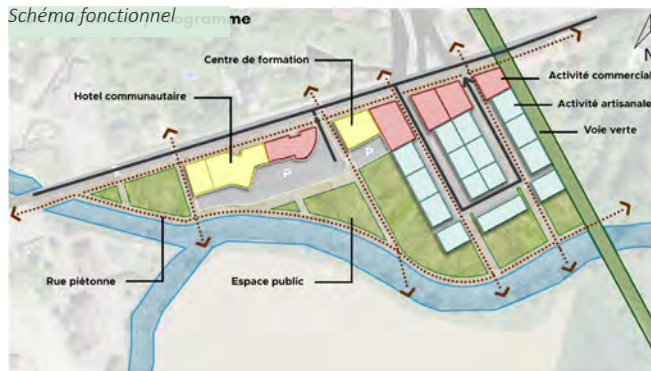
Le projet comprend 15 ateliers artisanaux de surfaces variées (280m² à 350m²), accompagnés de 4 grands locaux pour le commerce, ainsi qu'un centre de formation artisanal doté d'un parking.

L'hôtel communautaire est étendu et surélevé, ce qui valorise le bâtiment dans la continuité de la façade urbaine de la rue départementale.

Schéma de principe



Schéma fonctionnel



Au-delà de la vitrine artisanale, l'aspect naturel et paysager du site est pris en compte. Une collaboration avec la Seille est envisagée, prolongeant la promenade le long de la rivière et en établissant une connexion avec la voie verte. Des aménagements prévus incluent des zones vertes et des aires de pique-nique, utilisant la végétation pour s'harmoniser avec les façades des cellules. La création de percées vers la Seille favorise une relation entre les deux zones, la zone d'activité et la zone paysagère.



SEILLE-VERTE, UN VILLAGE D'ENTREPRISES À BLETTERANS

Dans ce projet, l'idée est de concevoir un village d'entreprises dans un parc, à destination des artisans et des PME en phase de création ou de développement. Il est prévu de mettre à disposition des bureaux et des cellules d'activités de 80 à 300m², évolutives et modulables en fonction des besoins, tout en proposant des services mutualisés. Jouer sur un ensemble de quatre grands bâtiments complémentaires. Une offre plus ambitieuse que la proposition de la commune.

Pourquoi un village d'entreprises dans un parc ? Le site est en zone bleue de précaution du PPRI. il pourra allier une promenade dans le parc, des activités de plein air ou simplement une pause pour admirer le paysage qui les entoure. Un environnement de qualité et diversifié offrant une connexion directe avec la départementale. Le village d'entreprises de Bletterans représenterait aussi une vision moderne du cadre de travail, qui s'inscrit dans les pratiques de construction respectueuse de l'environnement.

Un bâtiment qui comprendrait une pépinière généraliste, sans distinction de secteur d'activité. Une structure d'accueil et d'hébergement à moindre coût. Un lieu qui réunit une multitude de projets au sein d'une même structure pour partager les locaux, les savoir-faire, des moyens logistiques et un réseau professionnel.

Des espaces ouverts et flexibles permettent aux employés de différentes entreprises de se rencontrer, d'établir des contacts et de partager des connaissances, favorisant ainsi les synergies et les échanges.



Un espace de coworking qui ferait office de service incubateur serait destiné aux jeunes sociétés innovantes, notamment dans les premiers mois de la phase de création en intégrant un accompagnement pour leur développement commercial.

Les trois autres bâtiments seraient des cellules d'ateliers modulables avec des bureaux et des salles de travail individuel, destinés à être loués à des entreprises cherchant un local d'hébergement.

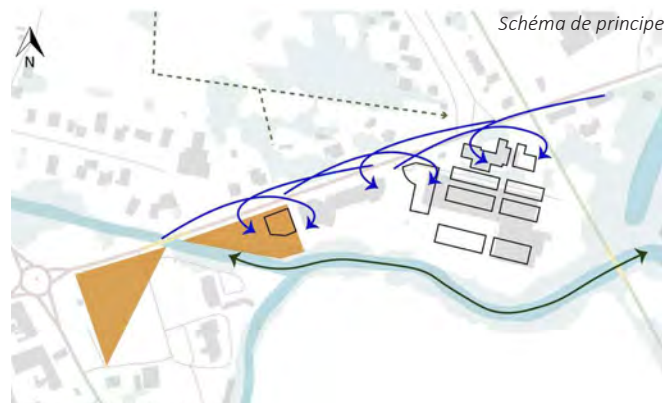


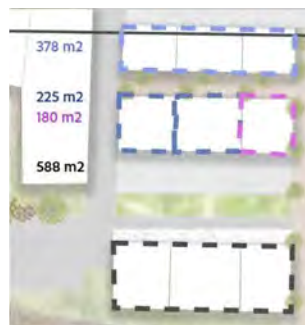
UN SAVOIR-FAIRE LOCAL EN ENTRÉE DE VILLE / LE TIERS-SITE

L'idée est de créer un lieu propice à un espace de rencontre pour les randonneurs. Le site a vocation à être orienté en zone artisanale, mais également offrir des moments de convivialité. L'objectif est d'intensifier le secteur sur plusieurs temporalités jours et heures, au-delà des horaires de travail.

Différents moyens pour animer le site :

- Le rôle central de l'école des savoir-faire pour attirer de jeunes talents sur le territoire et créer un lien avec les entreprises artisanales proches.
- Les lieux de restauration ouverts à tous (personnel de l'intercommunalité, de l'école et des entreprises artisanales).
- À l'ouest de la zone d'étude, une salle modulable peut accueillir les réunions d'entreprises, de l'intercommunalité, et de l'école des savoir-faire. Son agencement doit permettre d'accueillir des expositions pour l'école ou des événements bletteranois.
- À l'est de la zone d'étude, la transformation de l'ancienne ferme en gîte avec table d'hôtes, en lien la voie verte, propose une pause aux cyclistes et randonneurs. Parallèlement, une extension vers l'est propose un atelier participatif d'auto réparation de vélos.





Modularité des surfaces artisanales



Exemple d'allées entre les entreprises artisanale - *Faubour Actif Angers*



LA SEILLE : NOUVELLE COLONNE VERTÉBRALE DE BLETTERANS

Le territoire s'articule autour de ses cours d'eau, avec la Seille en tant qu'élément principal. L'objectif est donc de mettre en scène la Seille le long de son cours.

Le projet se structure en 3 séquences : la départementale, la Seille et le théâtre de verdure qu'elle déploie, et un espace intermédiaire, un lieu partagé qui constitue une vitrine d'équipements.

Un centre des savoir-faire est prévu à la place de l'ancien café, ainsi que des ateliers à l'arrière. Ce centre est un lieu d'échange, de transmission des connaissances et d'expression des compétences locales.

Les flux sont séparés sur le site pour optimiser l'espace et préserver l'intégrité de l'espace public/parc. Les parkings sont déplacés vers la départementale autour de l'ancien café, ce qui permet d'accéder directement au centre et aux ateliers.

La promenade qui longe la Seille est un élément essentiel. Ce cheminement relie les différents quartiers ouest et est de la commune. L'objectif est de créer un fil conducteur jusqu'au lac de Bletterans. Cette trame qui se tisse le long de la Seille et se prolonge jusqu'au lac, pourrait renforcer l'idée du "nœud papillon". Elle représente une manière de relier harmonieusement les différents éléments qui composent ce territoire.



Schéma de principe



Schéma fonctionnel

Le dénivelé de 2 mètres offre une opportunité unique pour intégrer des espaces de détente innovants, qui s'inscrivent naturellement dans le paysage : des gradins incorporés dans le sol. Ils offrent des points de vue panoramiques sur la Seille et une expérience immersive.

Des zones de pique-nique, soigneusement aménagées sont prévues pour offrir aux habitants et aux visiteurs, des lieux accueillants où se restaurer tout en profitant de la beauté environnante.

Une zone de baignade au bord de la Seille est créée, prenant exemple sur des aménagements similaires réalisés à Arlay. Cette zone offrira une expérience rafraîchissante et agréable, permettant aux gens de se détendre et de se rafraîchir dans un environnement naturel préservé.



VALORISER LES RÉFÉRENCES POUR RYTHMER LA SEILLE

L'objectif est de "dialoguer avec le paysage/existant".

Les principaux éléments sont la Seille et le Lac de Bletterans. Sont intégrées les trames urbaines de la zone industrielle, de l'espace pavillonnaire et la trame sinueuse de la rivière.

Le projet, construit comme un labyrinthe végétal, crée une continuité urbaine avec la Place du Colombier autour d'un pôle agricole ouvert à tous.

La réflexion est élargie au quartier en déplaçant une activité économique et en aménageant les abords du Lac.

Le site, aménagé en espace public planté est réservé aux mobilités douces, les voitures sont déportées le long de l'avenue Jean Chalon d'Arlay.

Deux sentiers sont aménagés :

- le premier au bord de la Seille,
- le second le long du pôle d'activité, au-dessus du niveau des crues, aboutit aux ateliers et aux espaces d'exposition extérieurs.

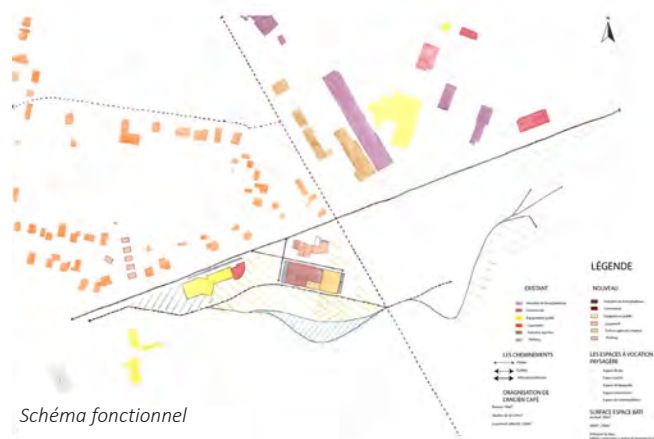
L'ancien café est ouvert vers la Seille et la voie verte et est doté d'une terrasse. Cette halte donne de la visibilité à la voie verte. Un "passage à niveau" est prévu à l'intersection de la départementale et la Voie Verte, laissant la priorité aux vélos.



En remontant la Seille depuis la Place du Colombier, les usages deviennent "nature" :

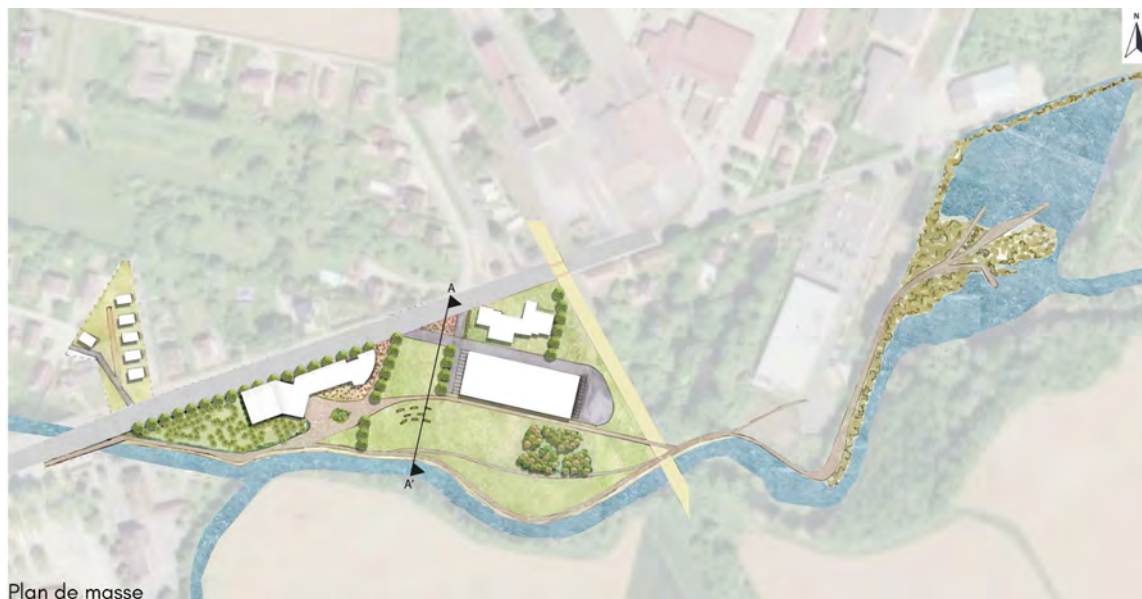
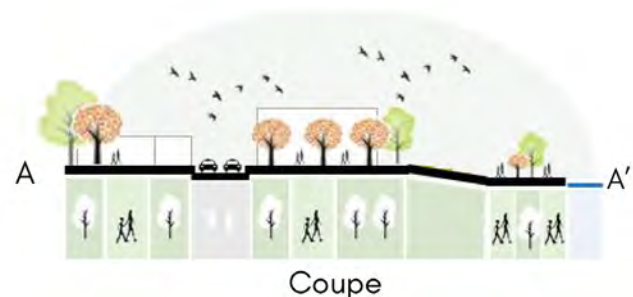
- Le labyrinthe végétal intermédiaire.
- Un espace public paysager de convivialité, à l'arrière de l'hôtel communautaire et du pôle agricole. Une zone de baignade ouvre sur la Seille, une guinguette pourra l'animer en été.
- La promenade se poursuit jusqu'au supermarché et le Lac de Bletterans. elle valorise la biodiversité en laissant varier son aspect et son fonctionnement au cours des saisons.

Schéma de principe



Le pôle d'activités regroupe un menuisier, un atelier de type Fablab, des ateliers et des remises collectives (1 300m²), un local AMAP (200m²) et le nouveau Jardival (250m²). Des petites maisons de 60m² dédiées aux personnes âgées remplacent l'ancien Jardival sur la rive nord de l'avenue. La trame pavillonnaire est prolongée et la réflexion sur le recyclage urbain est élargie. L'ancien café accueille les bureaux de l'AMAP et des ateliers mutualisés.

6 studios communaux de 40m² sont prévus, destinés à accueillir des stagiaires ou des apprenants. Un grand gîte communal de 120m² pourrait accueillir des groupes en séminaires ou touristiques...



SYNTHÈSE ET CONCLUSION

LE CHAMP DES POSSIBLES

Le programme d'aménagement s'est défini en tissant les enjeux et les qualités paysagères du site et les objectifs de la commune qui souhaite compléter son pôle d'activités. Les scénarios s'appuient sur l'élément principal que constitue la Seille et proposent des principes d'aménagements mixtes, entre nature et activités.

La première série propose un quartier "hybride", mêlant les activités et l'espace paysager dans un rapport équilibré. Elle crée un parc d'activité, un tiers-site, mêlant le travail et le temps libre.

Le deuxième série affirme la fonction économique. Le site est dédié au développement d'activités, en réponse aux demandes locales.

La dernière série développe l'approche paysagère et environnementale, en offrant à tous un espace et des activités vers la Seille.

UN SITE ENTRE SOCIABILITÉ ET ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES



UN PÔLE COMMUNAUTAIRE COMME NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE



UNE PAROI URBAINE RYTHMÉE ENTRE OUVERTURES ET FERMETURES



LA VITRINE DES SAVOIR-FAIRE



SEILLE VERTE, LE VILLAGE D'ENTREPRISES DE BLETTERANS



LE TIERS-SITE



LA SEILLE, NOUVELLE COLONNE VERTÉBRALE DE BLETTERANS



VALORISER LES RÉFÉRENCES POUR RYTHMER LA SEILLE



LA CONCLUSION DE L'ATELIER

BEAUFORT-ORBAGNA

TRANSFORMER UN SECTEUR EN QUARTIER

Les étudiants ont apporté leur regard neuf sur la commune. Leur premier diagnostic les a amenés à questionner la commande initiale : densifier les quartiers résidentiels. En effet, dans cette commune rurale dont l'attractivité repose sur la qualité du cadre de vie, la densification risquait de dégrader les lotissements et peut difficilement reposer sur un remembrement et le redécoupage des parcelles. Par contre, il pourra se baser sur l'évolution du bâti par des extensions, des surélévations, des transformations.

La réflexion s'est concentrée sur le secteur ouest, résidentiel et commercial. Ce secteur, pourtant très fréquenté présente un aspect médiocre et est mal relié avec le centre ville.

Les propositions, basées sur un équilibre entre le bâti et le végétal, ont pour objectif de renforcer l'attractivité et la qualité de ce secteur. Elles proposent d'accueillir divers éléments de programme (commerces, résidence senior, logements pour apprenants, espaces publics, etc.) pour l'intégrer au fonctionnement global du village.

BLETTERANS

RECONQUÉRIR LA SEILLE

La reconquête du site s'est traduite par une démonstration des possibles en basant la réflexion sur les enjeux du site, les volontés de la commune et en respectant les projets déjà engagés (installation du siège de la communauté de communes dans l'ancienne maison de santé).

La Seille, qui structure la commune de Bletterans, constitue un élément patrimonial essentiel. Toutefois, le rapport de la ville est distant avec sa rivière impétueuse.

Les quatre axes :

- l'aménagement paysager et l'ouverture vers la rivière,
- l'offre de foncier destiné à l'activité économique,
- les mobilités douces et l'avenue Jean Chalon d'Arlay et
- la requalification de l'entrée du centre-ville ont alimenté les réflexions.

Les propositions se déclinent depuis des hypothèses privilégiant le développement économique jusqu'à des aménagements très paysagers, nouvelles pièces urbaines végétales.

REMERCIEMENTS

Cet atelier se conclut en décembre 2023, après plus d'une année de préparation.

Cette aventure n'aurait pas pu avoir lieu sans l'implication des deux communes qui nous ont fait confiance et ont accepté d'être notre terrain d'expérimentation. Emmanuel Klinguer et Stéphane Lamberger, maires de Beaufort-Orbagna et de Bletterans se sont impliqués dans ce projet et ont accueilli les étudiants dans les meilleures conditions.

Le CAUE tient à remercier également :

Stéphane Aubertin, conseiller architecture de la DRAC BFC et Pascal Berthaud, chef du Service Connaissance Prospective Habitat de la DDT du Jura, qui ont soutenu cette action dès son montage et qui nous ont accompagnés.

Clémence Jartier, Chef du service aménagement et développement économique du Pays lédonien, Coralie Favre et Valérie Combet de la DDT du Jura, Lydie Chamblas, architecte conseil de l'État pour leur assistance technique.

Enfin, un grand merci à Claire Aragau, Stéphane Mercier et Anne Petillot, enseignants de cette promotion qui ont encadré la résidence.

CRÉDITS

Crédits illustrations : CAUE du Jura et étudiants Master 2 URBAXP École d'urbanisme de Paris

Retrouvez la vidéo de la résidence sur la chaîne du CAUE du Jura ou sur le site du caue39 - rubrique "ressources - vidéos"

La qualité du cadre de vie au coeur des missions du CAUE

Fondé il y a plus de quarante ans par le Conseil Général du jura, le CAUE est un partenaire privilégié pour accompagner les politiques de développement durable et relever le défi de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale qui s'impose dans les choix de construction, de planification et d'aménagement.

Les valeurs du CAUE

Une mission de service public pour conseiller et informer.
Une association à but non lucratif impliquée et désintéressée.
Une approche pluridisciplinaire œuvrant dans la complémentarité.
Une démarche qualitative visant à la cohérence des projets et des territoires.

Des conseils ouverts à tous

Élus, particuliers, agents de l'administration et des collectivités locales, professionnels du cadre bâti, associations, enseignants, étudiants.

Des ressources culturelles partagées

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, de formation et de conseil, le pôle de ressources du CAUE, accessible à tous, constitue une mémoire du département et propose une riche documentation sur les thèmes de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage que l'on peut retrouver sur le site www.caue39.fr.

